

## GESTION DES DOSSIERS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES

### Thèmes

- Contrôle des coûts
- Gestion efficace
- Lésions professionnelles

### Public

Gestionnaires responsables en SST

### Objectifs

- Transmettre aux gestionnaires le savoir et le savoir-faire nécessaires à une saine gestion des lésions professionnelles
- Sensibiliser les gestionnaires en ce qui concerne leurs droits et obligations en matière de gestion des lésions professionnelles et à l'importance du contrôle des coûts dans ces dossiers

### Méthode

Théorie, exercices pratiques, plénière, jurisprudence

### Formatrice

#### Suzanne Paulhus,

coordonnatrice de la gestion de la présence au travail à l'hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis

Elle est membre du conseil d'administration de l'Association des responsables en santé et sécurité du travail, secteur de la santé et des services sociaux (ARSSTSSSS). Depuis plusieurs années, elle est Chargée de cours à l'Université de Montréal en santé et sécurité du travail. Elle agit aussi comme consultante en gestion de la présence au travail.

### Contenu

#### Environnement légal et contractuel

#### Outils de gestion

- Politique et procédure
- Registre des accidents
- Dossier médical du travailleur
- Formulaires de la CSST
- Questionnaire médical et examen à l'embauche
- Statistiques
- Fiche de contrôle d'un accident de travail
- Enquête et analyse d'accident

#### Suivi lors d'un accident de travail

#### Évaluation médicale d'un dossier

#### Maintien en emploi et retour au travail

#### Les mécanismes de contestation

#### Le contrôle des coûts

### À noter

De nombreux exercices pratiques traiteront entre autres des conditions d'admissibilité, de la rechute, de la récurrence, des maladies professionnelles et à caractère psychologique, des assignations temporaires et de la révision administrative.

Les participants devront apporter un exemplaire de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP)*.

**Durée :** 2 jours

#### Formation publique :

Membre : 450 \$ par personne (15 à 25 participants), comprend la pause et la documentation.

Non-membre : 675 \$ par personne (15 à 25 participants), comprend la pause et la documentation.

#### Formation en établissement :

3000 \$, comprend la documentation (15 à 25 participants)

#### Pour information, veuillez contacter :

Nancy Trépanier | 514 282-4218  
nancy.trepanier@aqesss.qc.ca